



N° 17-47
ATTRIBUTION MARCHÉ VETEMENTS
FOURNITURES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE dix-sept, le 18 octobre
Le Bureau dûment convoqué le 13 octobre 2017
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT
Et la délibération 08/13 du 14 mai 2008
S'est réuni en session ordinaire au SMND
Sous la présence de Monsieur JOURDAIN

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 6

Il est exposé :

A la suite du marché de fournitures des vêtements du travail, la Commission d'appel d'offres s'est réunie le mercredi 18 octobre à 16 h 30.

La commission a attribué le marché comme suit :

- Lot 1 (chaussants) : Marché attribué à la société MOREAU (Saint-Priest), pour un montant annuel de marché estimé à 15 174.60 € TTC.
- Lot 2 (Accessoires et EPI) : Marché attribué à la société DESCOURS (Vénissieux), pour un montant annuel de marché estimé à 7886.36 € TTC.
- Lot 3 (Vêtements de travail) : Marché attribué à la société VBL (Mions), pour un montant annuel de marché estimé à 18 135.16 € TTC

Il est donc proposé d'autoriser le président à signer ce marché.

Le bureau a adopté la présente délibération à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités
effectuées

HEYRIEUX, le 18 octobre 2017

Jean-Pierre JOURDAIN,
Président

